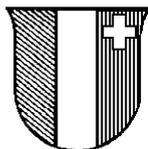


Neuchâtel, le 6 juin 2024

RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE NEUCHÂTEL



GRAND CONSEIL

SESSION INCLUSIVE POUR LES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

**LE 13 JUIN 2024
AU CHÂTEAU DE NEUCHÂTEL**

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

- 15h15 : Arrivée des participantes et participants au Château
- 15h40 à 15h50 : Mots de bienvenue dans la salle des Chevaliers
- 15h50 à 16h30 : Discussion par binôme autour d'un café
- 16h30 à 16h50 : Passage en salle du Grand Conseil
- Dès 17h : Discussion sur la pétition 1
- Pause
- Dès 18h : Discussion sur la pétition 2
- 19h00 : Apéritif dînatoire

Ordre du jour

| Numéro d'ordre de traitement | Objet | Commentaires |
|------------------------------|---|---|
| | Accueil et informations préliminaires de la présidente du Grand Conseil, M ^{me} Mary-Claude Fallet | |
| 1 | <p>DECS</p> <p>Pétition n°1</p> <p>Pétition n°1 version FALC</p> <p>Pour une représentation politique inclusive et participative</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la pétition par M. Pascal Lambiel, délégué de la Commission pour l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (CIAP) 2. Débat d'entrée en matière <ul style="list-style-type: none"> • Interventions individuelles des membres de l'assemblée • Position de la cheffe du DECS, M^{me} Florence Nater • Vote sur l'entrée en matière 3. Traitement et vote de la pétition point par point 4. Vote final sur l'acceptation ou le refus de la pétition |
| 2 | <p>DECS</p> <p>Pétition n°2</p> <p>Pétition n°2 version FALC</p> <p>Pour l'accessibilité universelle des structures, de l'information politique et du matériel de vote</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la pétition par M. Fabien Bertschy, délégué de la Commission pour l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (CIAP) 2. Débat d'entrée en matière <ul style="list-style-type: none"> • Interventions individuelles des membres de l'assemblée • Position de la cheffe du DECS, M^{me} Florence Nater • Vote sur l'entrée en matière 3. Traitement et vote de la pétition point par point 4. Vote final sur l'acceptation ou le refus de la pétition |